



## ÉLECTION DU 4ème VICE –PRÉSIDENT

M. Rémy MOULIN, ayant pris la Présidence de l'assemblée, en qualité de Président, et après avoir remercié l'assemblée, propose de procéder à l'élection de 5 Vice-présidents.

Il indique qu'il est en principe procédé à une élection de chacun des Vice-présidents, en établissant une répartition prenant en compte l'importance démographique des collectivités membres :

- 2 Vice-présidents émanant de SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION
- 1 Vice-président émanant de LAMBALLE TERRE ET MER
- 1 Vice-président émanant de LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ
- 1 Vice-président émanant du LOUDÉAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE.

Dans ce sens, au poste de quatrième vice-président, Rémy MOULIN propose et présente la candidature de **Mr Christian LE MAÎTRE**.

Il est donc procédé au vote.

### PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a déposé son enveloppe fermée dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	31
A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L66 code électoral	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	31
Majorité absolue	16

Nombre de voix obtenues :

Christian LE MAÎTRE	30
Bulletin(s) blanc(s)	1

**Le Président, Rémy MOULIN, proclame Mr Christian LE MAÎTRE élu en qualité de 4<sup>ème</sup> vice-président de Kerval CENTRE ARMOR chargé de la communication.**

POUR EXTRAIT CONFORME  
A ST BRIEUC, le 25 SEPTEMBRE 2020



# INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL

**MANDAT 2020-2026**

**LE 25 SEPTEMBRE 2020**

## Convocation du 15 septembre 2020

Nombre de membre du comité syndical : 37

**L'an deux mil vingt le vingt-cinq septembre à dix heures** les membres du comité syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis à SAINT-BRIEUC sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : **Mr Thierry BURLOT**

	PRÉSENTS	VOTANTS	
<b>Membres titulaires</b>	25	25	
<b>Membres suppléants</b>	1	1	
<b>Procuration</b>		5	
	<b>26</b>	<b>31</b>	

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MME Chloé GENIN**

<b>MEMBRES TITULAIRES</b>				<b>MEMBRES SUPPLEANTS</b>
	<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>	<b>Présent</b>	<b>SUPPLEANCE OU PROCURATION</b>
<b>LOUDÉAC COMMUNAUTÉ BRETAGNE CENTRE</b>	LE JAN	Yvon	<b>Présent (e)</b>	<b>Laurent BERTHO</b>
	THOMAS	Gilles		
	DABOUDET	Gérard		
	BERTHO	Laurent	<b>Présent (e)</b>	<b>Yvon Le JAN</b>
	PRESSE	Philippe		
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle		
<b>LAMBALLE TERRE ET MER</b>	COUELLAN	Jean-Luc	<b>Présent (e)</b>	
	MOISAN	Eric		
	HERCOUET	Philippe	<b>Présent (e)</b>	<b>Jérémy ALLAIN</b>
	BARBO	Jean-Luc		
	ALLAIN	Jérémy	<b>Présent (e)</b>	
	BERTRAND	Denis	<b>Présent (e)</b>	<b>M-Madeleine BOURDEL</b>
	GOUEZIN	Alain		
	ALLAIN	Marie-Paule		
<b>LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ</b>	GEFFROY	Jean-Michel	<b>Présent (e)</b>	
	PRIGENT	Dominique	<b>Présent (e)</b>	
	MEURO	Jérémy		
	LE VAILLANT	Jean-Paul	<b>Présent (e)</b>	
<b>SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION</b>	MOULIN	Rémy	<b>Présent (e)</b>	<b>Rémy MOULIN</b>
	RAOULT	Loïc	<b>Présent (e)</b>	
	LEMAITRE	Christian	<b>Présent (e)</b>	<b>Rémy MOULIN</b>
	GALLERNE	Pascale		
	PRIDO	Pascal	<b>Présent (e)</b>	
	LE NOANE	Gaël	<b>Présent (e)</b>	<b>Rémy MOULIN</b>
	RAOULT	Roland	<b>Présent (e)</b>	
	LAPORTE	Pascal	<b>Présent (e)</b>	<b>Rémy MOULIN</b>
	GENIN	Chloë	<b>Présent (e)</b>	
	LE BUHAN	Didier	<b>Présent (e)</b>	
	SÉRANDOUR	Marcel	<b>Présent (e)</b>	<b>Rémy MOULIN</b>
	STENTZEL-LE CARDINAL	Stéphanie	<b>Présent (e)</b>	
	COSSON	Mickaël	<b>Présent (e)</b>	<b>Rémy MOULIN</b>
	LOYER	Jean-Yves	<b>Présent (e)</b>	
	POILBOUT	Corentin	<b>Présent (e)</b>	
	LE GUERN	François		<b>Rémy MOULIN</b>
QUELEN	Marcel	<b>Présent (e)</b>		
<b>DINAN AGGLOMÉRATION</b>	VILT	Gérard		
	LAYEC	Claude	<b>Présent (e)</b>	

Envoyé en préfecture le 08/10/2020

Reçu en préfecture le 08/10/2020

Affiché le 09/10/2020

ID : 022-200043677-20200925-D521-DE